

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES LYCÉES ET CREPS

LE COMPTE N'Y EST PAS !!!!

Suite au courrier de rentrée de la part de notre employeur, Mr Bertrand, nous pensions que nous étions des agents méritants.

Voici pourtant comment il nous le montre réellement dans le cadre de nos missions et dans nos conditions de travail.

Le questionnaire ENEIS avait pour but de faire remonter les attentes des agents lycées et creps, sauf qu'au travers des différents groupes de travail avec la DRH c'est devenu tout autre chose.

La **CGT** a la conviction que ce questionnaire va être utilisé en fait pour :

- * Légitimer des réductions d'effectifs (la Grille Attribution des Moyens Humains),
- * Augmenter la charge de travail,
- * Conforter le rôle de la double autorité.

QUE DE PROMESSES, lors de belles cérémonies....

Dans les faits les Agents ne sont pas écoutés, les représentants du personnel sont ignorés le dialogue social est bafoué.

Malgré les interventions de la **CGT** sur les conditions de travail, aucune écoute de l'institution, Pour cette rentrée certains postes vacants ne sont pas republiés à la bourse à l'emploi.

Un « référentiel entretien » en préparation, mais déjà transmis à certains établissements, sans concertation des organisations syndicales.

Certains établissements qui ont participé ou en ont eu connaissance commencent déjà à l'appliquer :

- Agrandissement des surfaces de travail, sans prendre en compte la spécificité de chaque établissement (lycée général, adapté, horticole, professionnel), ni la surface réelle à entretenir (tableau, tables, chaises, vitres.....)

Enfin, l'amélioration des **CONDITIONS DE TRAVAIL** passe aussi par l'augmentation du régime indemnitaire et les avancements de grade.

Comment prétendre améliorer les conditions de travail en supprimant plus de 250 postes en 5 ans dans les lycées, en bloquant les avancements de carrières, avec un régime indemnitaire injuste pour les agents de lycée, et inégalitaire avec le régime indemnitaire des agents siège et ports ?

LA CGT REVENDIQUE :

- ⇒ L'ouverture à la bourse à l'emploi de tous les postes vacants et gelés dans tous les établissements,
- ⇒ L'abandon de la Grille d'Attribution des Moyens Humains,
- ⇒ La révision des critères pour permettre aux agents des lycées d'avoir un réel avancement de carrière,
- ⇒ La réduction des inégalités Femmes-Hommes en permettant notamment aux agentes d'entretien, métier essentiellement féminin, d'accéder aux postes d'encadrement,
- ⇒ La poursuite des négociations sur le régime indemnitaire,
- ⇒ Une réelle concertation des Organisations Syndicales sur le référentiel entretien et sur le Copil conditions de travail dans les Lycées et Creps,
- ⇒ Une réelle prise en compte des attentes des agents lycées (matériel adapté à la tâche de travail, prise en compte des restrictions médicales, management bienveillant, suppression de la double autorité, création de poste B encadrant dans tous les établissements),
- ⇒ La prise en compte réelle des restrictions médicales avec le matériel adapté,
- ⇒ Un meilleur suivi des personnes en attentes de reclassement en leur permettant de postuler sur poste au siège, port ou sur une antenne, en tenant compte de leur situation familiale,
- ⇒ Un état des lieux, des créations, des rénovations des locaux agents (vestiaires, douches etc...).

**TOUS ENSEMBLE AVEC LA CGT POUR
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE
TRAVAIL DANS LES LYCÉES ET CREPS ET
POUR LE PROGRÈS SOCIAL**



<https://cgt-regionhautsdefrance.com>



cgt@hautsdefrance.fr



[@cgtregionshautsdefrance](https://www.facebook.com/cgtregionshautsdefrance)